

Amalea

au Comte de Huyghe.

Monsieur. J'ay veu par vostre dernière
du 26 de juillet ce que Marau et ses gens
ont debité touchant votre pouvoir de Cou-
"claire le marché de Herstal avec ceux de
Liège pour la somme qu'ils ont offerte, et
ne scaurois assez m'en estonner. S'ils se
resouviennent de ce que je leur dis ici, il faut
qu'ils demeurent confus et avouent leur
tort. Marau n'oseroit nier que je luy
repetay à diverses fois que votre pouvoir
et instruction n'estoit que de débattre le
droict du Prince au Sujet du ressort dont
est question, et au cas que l'on parlast
d'achat de voir et entendre jusques où
ces Messieurs pourroient eslargir leurs offres,
pour en faire rapport aux tuteurs, et en
suite estre par eux délibéré si ou les pour-
"roit accepter, et en pour en respondre au
Prince. Je croy ceux avec lesquels vous
avez commencé à traicter trop prudents
et raisonnables pour s'arrester et baster
sur les discours de Marau. Aussi s'y
trouveroient ils trompés; et de mon costé
je vous déclare que je ne consentiray ja-
"mais qu'une place si importante à
ceux de Liège leur soit laissée pour la
somme de 130 mille R; qu'ils ont offerte.
Ce seroit se mocquer et la nécessité de la
Maison n'est pas telle qu'elle nous y doive
obliger. Et quand elle y seroit, le Prince
a assez d'autres terres de moindre cousti-
"deration et tiltre, que l'on pourroit
vendre avec autant ou plus d'avantage,
et de proffit que ces Messieurs venous propo-
"sent. Je veux bien qu'ils sachent que nous
ne nous laisserons pas mener de la
sorte, et que nous cognoissons trop bien
l'aspiette de Herstal, et ce qu'elle leur vaut
"droit s'ils persistent à se monstrer dif-
"ficiles, et à ne se vouloir eslargir d'avan-
"tage. Je suis d'avis qu'on les laisse
là et qu'on essaye ce que l'on pourra
faire avec d'autres et particulièrement
avec la France. Il faudra voir ce
qu'ils resouldront au retour de leur
chapitre et s'ils se monstreront plus
raisonnables, et Considereront comme

il

il faut l'intérêt très particulière qu'ils
ont eu l'acquiescement d'une telle pièce, sans
s'arrêter aux rapports de ceux qui possible
seroient bien aises de les y traverser, et de
rendre ce traité infructueux, C'est Monsieur
Vostre très affectonné à vous faire service.

De Furubout le 1^{er} Août Annee P^o d'Orange,
1657.

(alleen eigent. getekend).

P. S. Monsieur Si vous le jugez à propos j'estime
qu'il ne seroit pas mauvais de communiquer cette lettre au
Cousin Meun, afin qu'il soit informé de notre résolution
et croy qu'elle pourroit ayder à en faire prendre quelque
plus avantageux pour mon petit-fils au prochain
Chapitre de St. Lambert, en renversant les faux bruits que
Marian et ses gens ont semés, que je desadroue hautement.
Je luy escriis une lettre de reproche et luy demande
un éclaircissement plus particulière des offres qu'ils m'ont
faictes ici, dont vous avez l'acte. J'ay tousjours creu
et me l'ont ainsi fait entendre qu'ils donneroient
les 10 mille livres, outre les 7 mille que l'on tire déjà
et encore un bois de valeur appartenant à la
Communauté de Merstal.

Annele P^o d'Orange.

(eigent. getekend)

Monsieur
Monsieur de Huyechou Chevalier
Premier Conseiller du Prince mon
petit-fils etc.
à la Haye.